



CHARTRE D'ENGAGEMENT



Accueil clientèle
7 rue de Beauval
49000 ANGERS
etudiants@podeliha.fr

www.podeliha.fr



Immobilière Podeliha



Immobilière Podeliha

VIV@PPART', c'est quoi ?

Viv@ppart' propose à des étudiants, ou assimilés étudiants, des logements meublés confortables, à loyers abordables, situés à proximité des lieux d'étude.

EQUIPEMENTS

Individuels par logement :

- Kitchenette, réfrigérateur, couchage, bureau, table et espaces de rangement
- Forfait numérique comprenant un accès internet dans tous les logements
- Un numéro de téléphone entrant et un accès à la télé numérique dans certains logements

Collectifs :

- Wifi possible selon les conditions engagées par Immobilière Podeliha
- Local à vélos

CONFORT, SECURITE, HYGIENE

Confort :

- La literie est vérifiée régulièrement
- Chaque logement bénéficie d'un contrat de bon fonctionnement des équipements. En cas de panne, les équipements de cuisine, sont remplacés sous 24 heures (réfrigérateur et plaques de cuisson)
- Parking à disposition
- Proximité des transports urbains à moins de 500 mètres du logement
- Points laverie à proximité
- Certification Qualibail appliquée dans chacune des résidences étudiantes

Sécurité :

- Chaque résidence fait l'objet d'une installation vidéo vigilance
- Le barillet de la serrure est changé à chaque changement de locataire
- Contrôle d'accès via le digicode
- L'ensemble des équipements du logement sont contrôlés (appareils électriques, ampoules)
- Service d'astreinte 24h/24
- Détecteurs autonomes de fumée installés dans chaque logement
- Le bailleur s'engage à intervenir pour tout trouble de jouissance signalé
- Affichage individuel d'un plan de sécurité d'urgence

Hygiène :

- Appartement propre à la remise des clés (abattant toilettes neuf, protection de lit neuve et fournie)

DEMANDE DE LOGEMENT

- Possibilité d'effectuer la demande de logement par internet

CONTRAT DE LOCATION

- Répond à toutes les exigences réglementaires
- Les demandes de départ anticipé sont étudiées attentivement
- Loyer à terme échu
- Remboursement du dépôt de garantie sous un mois
- Le bailleur s'engage à informer le locataire des charges locatives
- A l'occasion du départ, le solde de tous comptes est réalisé
- Suivi individualisé des fluides (eau, électricité, chauffage) pour chaque logement
- Pas de frais d'agence
- Possibilité de paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement automatique
- Préavis :
 - Mutation possible en cas de changement de lieu d'étude
 - Relogement possible dans le patrimoine dans le cadre d'un changement de statut

ACCUEIL PERSONNALISE VIS-A-VIS DES ETUDIANTS

- Remise d'un livret du locataire
- Accompagnement dans les formalités auprès de la CAF
- Formalités simplifiées pour la fourniture d'énergie (Point de Livraison)
- Mise à disposition d'adresses pratiques (remise d'un guide de la Ville d'Angers : Le Petit Futé)
- Mise à disposition de deux tickets de tramway
- Ecoute privilégiée (présence d'un gardien dédié aux étudiants)
- Possibilité de conserver un double de clés au sein de l'entreprise dans un lieu sécurisé
- Possibilité d'étudier une colocation (hors logements meublés)
- Traitement du dossier à distance
- Prise en compte immédiate des demandes de l'étudiant

